




APPLICATION DES RÈGLES DE VIE DE L'ÉCOLE

RENFORCEMENTS POSITIFS LORSQUE JE RESPECTE LES RÈGLES :

-  Je vis en harmonie ;
-  Je suis félicité(e), je suis fier(ère) de moi ;
-  Je peux assumer certaines responsabilités confiées par mon enseignant(e).

CONSÉQUENCES LORSQUE JE MANQUE À UNE RÈGLE :

- ❖ L'intervenant note le manquement dans mon code de vie. Il inscrit le geste réparateur ou la sanction choisie et il indique la date limite de réparation.
- ❖ Il est de la responsabilité de l'élève d'assumer la réparation ou la sanction exigée, de faire signer son infraction par ses parents et de retourner voir son enseignant pour lui montrer que tout a été bien fait et signé dans les délais indiqués.
- ❖ Les retenues seront les jeudis (30 minutes au 1^{er} cycle, 45 minutes au 2^e cycle, 60 minutes au 3^e cycle). Le transport est sous la responsabilité des parents.

Lorsqu'un élève présente un comportement répréhensible grave ou répété, la direction peut prendre diverses mesures, dont la suspension.

CODE DE VIE DE L'ÉCOLE ALBERT-SCHWEITZER

À l'école, dans la cour d'école, au service de garde, dans l'autobus et dans les sorties éducatives.

JE RESPECTE LES RÈGLES SUIVANTES

Règle 1 Je respecte les autres - tolérance zéro.

- En tout temps, l'intimidation et les menaces, la violence physique et verbale ne sont pas acceptées.
- Je suis poli(e) dans mon langage, dans mes gestes et dans mon attitude.
- Je règle mes conflits de façon pacifique.
- En tout temps je respecte les interventions des adultes, l'opposition n'est pas tolérée.

Règle 2 Je respecte mon environnement.

- Je prends soin du mobilier et du matériel scolaire.
- Je garde mon école propre.
- Je porte des souliers propres à l'intérieur de l'école.

Règle 3 Je porte une tenue propre et convenable à l'école.

- Je porte des vêtements propres, décents, convenables sans messages violents, adaptés à la température extérieure. Je porte mes souliers en tout temps.
- Je porte la casquette et le chapeau seulement à l'extérieur et je le/la laisse à mon crochet pendant les cours.
- Je porte un chandail qui couvre mes épaules et mon ventre en tout temps. J'ai une jupe, un short qui a une longueur raisonnable.
- À l'éducation physique, je porte des souliers de course, un short et un chandail à manches courtes. Les bijoux sont interdits. L'école n'est pas responsable des pertes ou des vols de bijoux.
- Au cours de danse, je porte un pantalon confortable et un chandail à manches courtes.

Règle 4 Je circule et j'agis de manière appropriée à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.

- J'entre et je sors toujours par les portes arrière de l'école. Si je suis en retard, j'entre par la porte principale et je me présente au secrétariat.
- J'entre dans l'école calmement.
- Je marche calmement dans les corridors en tout temps.
- Je circule en silence dans les corridors pendant les heures de classe.
- Je me rends aux toilettes avec la permission d'un adulte (sans perdre de temps).
- Je ne circule pas avec ma bicyclette ou mes patins à roues alignées sur le terrain de l'école.
- Je n'ai pas la permission de retourner dans ma classe après les heures de cours.
- Au son de la cloche, je cesse immédiatement de jouer et je prends calmement mon rang.
- Je ne lance rien (pas de neige, de roche ou de sable).
- Je demande l'autorisation du surveillant pour quitter la cour de récréation et je joue aux endroits autorisés.
- Les cartes de tous les genres, cellulaires, appareils photo, baladeurs, jeux électroniques et jouets de la maison sont interdits à l'école.
- Je dois quitter le terrain de l'école immédiatement après la fin des classes si je ne suis pas inscrit au service de garde.
- Je suis autorisé(e) à être dans la cour à partir de 8 h 10 le matin et de 12 h 55 au dîner.

***** Nous vous rappelons que le personnel du service de garde n'est pas autorisé à débarrer les portes de classe après les heures de classe.**

Règle 5 Je prends soin de mon alimentation.

- Je consomme uniquement des collations saines.
- La gomme à mâcher, les friandises, le chocolat, les croustilles et les boissons gazeuses sont interdits.
- Les noix, les arachides et le beurre d'arachides sont interdits parce qu'il y a des élèves qui y sont allergiques.

Règle 6 Je suis ponctuel(le) et assidu(e).

- Je suis présent chaque jour de classe à moins que mes parents motivent et informent l'école de mon absence.
- J'arrive à l'heure à l'école. Tout retard doit être motivé par mes parents.

N.B. Pour une absence due à un voyage ou à la participation à une activité personnelle, l'enseignant(e) n'est pas tenu de remettre le plan de travail à l'avance.

Interventions mineures

Code jaune



Je reçois un avis « code jaune » lorsque je pose un geste qui va à l'encontre du code de vie de l'école.

Quelques exemples :

- Je reçois un code jaune parce que je n'ai pas pris mon rang au son de la cloche;
- Je reçois un code jaune parce j'ai couru dans le corridor.

Conséquence :

- L'intervenant inscrit un « code jaune » à mon agenda et m'explique la conséquence reçue pour le geste posé ;
- Je dois faire signer mon « code jaune » par mes parents et effectuer la conséquence exigée ;
- Je dois montrer la signature à l'intervenant et m'assurer que j'ai pris mes responsabilités face à la conséquence imposée.

Interventions majeures

Code rouge



Je reçois un avis « code rouge » lorsque :

- Je pose un geste qui va à l'encontre du code de vie de l'école et qui exige qu'un intervenant fasse une intervention soutenue ;
- Je reçois un quatrième avis « code jaune ».



4^e code jaune = Code rouge



Quelques exemples de « codes rouges » :

- Je reçois un avis « code rouge » parce que j'ai participé à une bataille ;
- Je reçois un avis « code rouge » parce que j'ai commis un acte de vandalisme;
- Je reçois un avis « code rouge » parce que j'ai menacé un élève ;
- Je reçois un avis « code rouge » parce que j'ai été impoli.



Conséquence :

- L'intervenant inscrit un « code rouge » à mon agenda et me remet la feuille de retenue ;
- Je dois faire signer mon « code rouge » et la feuille de retenue par mes parents;
- Je dois montrer la signature à l'intervenant, lui remettre la feuille de retenue signée et me présenter à la retenue.



Si je reçois deux « Code rouge » concernant des interventions majeures « règle 1 » :



- Une conséquence sera donnée selon la gravité du geste.